

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2010

Approbation du Conseil municipal du 29 Juin 2010

**Étaient présents :** Jean-Noel MOISSET. Lucienne GUEDON. Alain VERON. François VARLET. Francis RONDET. Denise HOF. Christine ALLOUIS. Robert HOF. Marielle BRILLANT. Daniel SENECAL. Michel RAES. Michèle MARIE. Marc Henri LOUIS. Suzie PLANCHARD. Anthony ARCIERO. Régis SCARPINO. Michel PRULHIÈRE. Guy BENOIT.

**Absent excusé :** Gilbert CATALETTE donne pouvoir à Anthony ARCIERO  
Maryse GUILBERT donne pouvoir à Régis SCARPINO  
Reine Marie GREMEAUX donne pouvoir à Marielle BRILLANT  
Eliane LOR donne pouvoir à Alain VERON  
Jean BRIDET donne pouvoir à Michel RAES  
Nadine RACCAULT donne pouvoir à Michel PRULHIÈRE  
Julien SEBBAN donne pouvoir à Guy BENOIT  
Jocelyne OLLIVIER  
Valérie PANNIER

**Secrétaire :** Francis RONDET

### 1°) CREATIONS POSTES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les deux agents de la Bibliothèque ont réussi toutes les deux leurs concours d'Adjoint du Patrimoine de 1<sup>ère</sup> Classe.

Il demande à l'ensemble du Conseil l'autorisation de créer 2 Postes d'Adjoints du patrimoine de 1<sup>er</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2010.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

### 2°) REMBOURSEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 2010/2011

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté de Communes de Roissy Porte de France a décidé de renouveler le remboursement des titres de transports scolaires 2009/2010 à tous les élèves et étudiants de la communauté, à hauteur de 50% plafonné au coût d'une carte orange 8 zones sur 10 mois.

Le remboursement sera effectué par la commune, sur la base des mandats communaux payés aux familles. Le paiement effectué par la commune aux familles sera remboursé par la Communauté de Communes. Une convention sera signée entre la Commune et la Communauté de Communes pour l'année scolaire 2010/2011.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer cette convention.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

### 3°) SICTEUB : ENGAGEMENT DANS LE FUTUR CONTRAT DE BASSIN 2010-2015

Depuis 2002, toutes les communes adhérentes au SICTEUB ont fait l'objet d'un schéma directeur d'assainissement (SDA) portant sur la gestion et la mise en valeur du milieu naturel.

A partir de ces documents communaux, une étude a été engagée afin de définir un plan d'action cohérent sur le bassin versant de l'Ysieux prenant en compte les désordres tant en matière d'assainissement qu'en matière de maîtrise des eaux de rivière et pluviales.

Suite à cette étude globale et au schéma directeur d'assainissement communal, notre collectivité a proposé un programme hiérarchisé pluriannuel de travaux qui doit prochainement se concrétiser par la signature d'un contrat de bassin permettant une coordination de l'action des financeurs que sont : la Région Ile de France, le Département du Val d'Oise, l'Agence de l'eau et l'entente Oise-Aisne.

Le SICTEUB intervient en tant que porteur de projet du contrat de bassin qui est un contrat d'objectifs sur lesquels les financeurs s'engagent techniquement mais non financièrement. Il est rappelé que les demandes de subvention qui interviendront dans ce cadre seront à réaliser par les maitres d'ouvrages respectifs.

Afin de pouvoir finaliser la rédaction du contrat de bassin, le SICTEUB demande que chaque commune prenne une délibération engageant la collectivité dans ce plan quinquennal d'actions.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **4°) RAPPORT D'ACTIVITE 2009 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

En application de l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public peut être entendu, par le conseil municipal de chaque commune membre, à sa demande. Le conseil municipal n'émet aucune remarque.

#### **5°) BOURSES COMMUNALES 2010/2011**

Le bénéfice de la bourse départementale est subordonné à l'octroi de la bourse communale. Il est proposé, cette année, de maintenir le montant de cette bourse à 61 € par enfants et par trimestre, pour l'année scolaire 2010/2011. 32 enfants sont bénéficiaires de cette bourse cette année. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **6°) ADHESION AU CIG POUR CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE DEFIBRILLATEURS CARDIAQUES ET ACCESSOIRES.**

Le CIG Grande Couronne constitue un groupement de commandes afin de permettre à un plus grand nombre de collectivités d'acquérir ces appareils et leurs accessoires en évitant de lancer des consultations individuelles et en permettant d'obtenir des tarifs préférentiels.

Chaque collectivité souhaitant rejoindre ce groupement de commandes doit avoir délibéré et fait parvenir au CIG son dossier d'adhésion avant le 15 octobre 2010. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **7°) REGULARISATION ECRITURES**

A la demande de Monsieur le Percepteur, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal que soit effectué un jeu d'écritures (datant de plusieurs dizaines d'années) ci-dessous :

Virement du compte 266-041 de la somme de 528.276,64 €

Vers

Les comptes	2121-041	Parcs boisés	pour	63.793.96 €
	2128-041	Terrain	pour	113.055.63 €
	21538-041	Assainissements collectifs	pour	149.300.80 €
	21318.041	Garages municipaux	pour	<u>202.126.25 €</u>
				528.276.64 €

Ceci afin de régulariser des écritures internes et datant de plusieurs années. Cette opération n'a aucune incidence sur le budget 2010. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

#### **8°) DEMANDE D'AFFILIATION AU CIG**

Le Centre de Gestion a été saisi d'une demande d'affiliation volontaire, émanant de Monsieur le Maire d'Argenteuil.

En application des dispositions de l'article 30 du décret n° 85 643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion et de l'article 15 de la loi n° 84 53 du 26 janvier 1984 modifiée, cette demande doit préalablement à sa prise d'effet, prévue pour le 1<sup>er</sup> Janvier 2011, être soumise à l'ensemble des collectivités et établissements affiliés, qui disposent d'un délai de 2 mois à compter du présent courrier pour faire part de leur opposition éventuelle à cette affiliation.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

## **DIVERS :**

### **Monsieur le Maire :**

- **Etude du SICTEUB sur l'assainissement du Jardin Frémin**  
L'évaluation des travaux est moins élevée que prévue. Une partie des travaux est hors du domaine public, donc chez les particuliers.  
Une rencontre avec les responsables de chaque clos sera organisée afin de voir si une mutualisation peut être possible.  
Les travaux sont prévus d'être faits en trois tranches.  
Les voiries seront faites au fur et à mesure des travaux.
  - **Proposition chauffage au bois** (au Colombier – Mairie – Maison des enfants)  
Le dossier a été présenté aux différents clos du Colombier, qui semblent intéressés.  
Lundi matin, une nouvelle présentation sera effectuée au colombier.
  - **Etude sur le P.L.U. :**  
Il faudrait commencer à travailler sur notre P.O.S. actuel afin de relever des diverses anomalies pour pouvoir faire de nouvelles propositions sur le P.L.U.  
Une commission spéciale sera constituée à cet effet, mais vu l'importance de cette révision pour l'avenir du village, une participation de l'ensemble des conseillers est souhaitable.
  - **Liaison ferroviaire (Roissy – Picardie).**  
Monsieur le Maire fait le compte rendu des trois possibilités d'implantation de cette ligne, toutes plus ou moins réalisables.
    - Un premier tracé qui devait passer par Survilliers, d'un côté ou de l'autre de l'autoroute.
    - Un débranchement à la gare de Fosses via le CD 10 et Villeron.
    - Sortie Louvres, le long de la ligne TGV vers Epiais les Louvres. C'est aujourd'hui ce dernier qui ouvrent les faveurs du RFF.
- Différents projets économiques : A l'horizon de 5 ans, se sont de plus de 10.000 emplois de créés entre les différents projets menés sur Roissy (Acropolis, World Trade Center, etc.....)

### **Alain VERON :**

- Le bitumage de plusieurs rues (Pasteur, Gaston Fouliouse, Alsace Lorraine) devait être réalisé vendredi 1<sup>er</sup> Octobre. Au vu de la météo pluvieuse annoncée ce jour là, la date est reportée au lundi 4 Octobre.

### **Michel RAES :**

- Rapport sur la journée du Forum. Ce Forum a très bien été apprécié.

### **Marc Henri LOUIS**

- Très bonne participation à la Journée du Patrimoine. Bonne idée que la bibliothèque ait participé à cette manifestation.

### **Guy BENOIT :**

- Evoque le problème du stationnement des véhicules au Jardin Frémin dont les riverains n'utilisent pas leur garage.
- Problème des déjections canines aux abords des espaces verts. Une étude sur la pose de distributeur de sacs est en cours.